

ICGFM 32ème Conférence de Formation Annuelle

Cadre de dépenses à moyen terme

Basé sur l'
Analyse de l'impact fiscal et la
ligne de base

Miami, Floride- Mai 2018

CONTENU

- Contexte du pays.
- Introduction
- Situation historique des Finances publiques
- Processus
 - Aspects clés.
 - Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT)
 - Ligne de base (LB)
 - Analyse de l'impact fiscal (AIF)
- Conclusions
- Questions - Réponses

CONTEXTE DU PAYS



Données générales

Étendue territoriale : 112 492 km²

Population : 9 112 867 habitants

Langue officielle : Espagnol

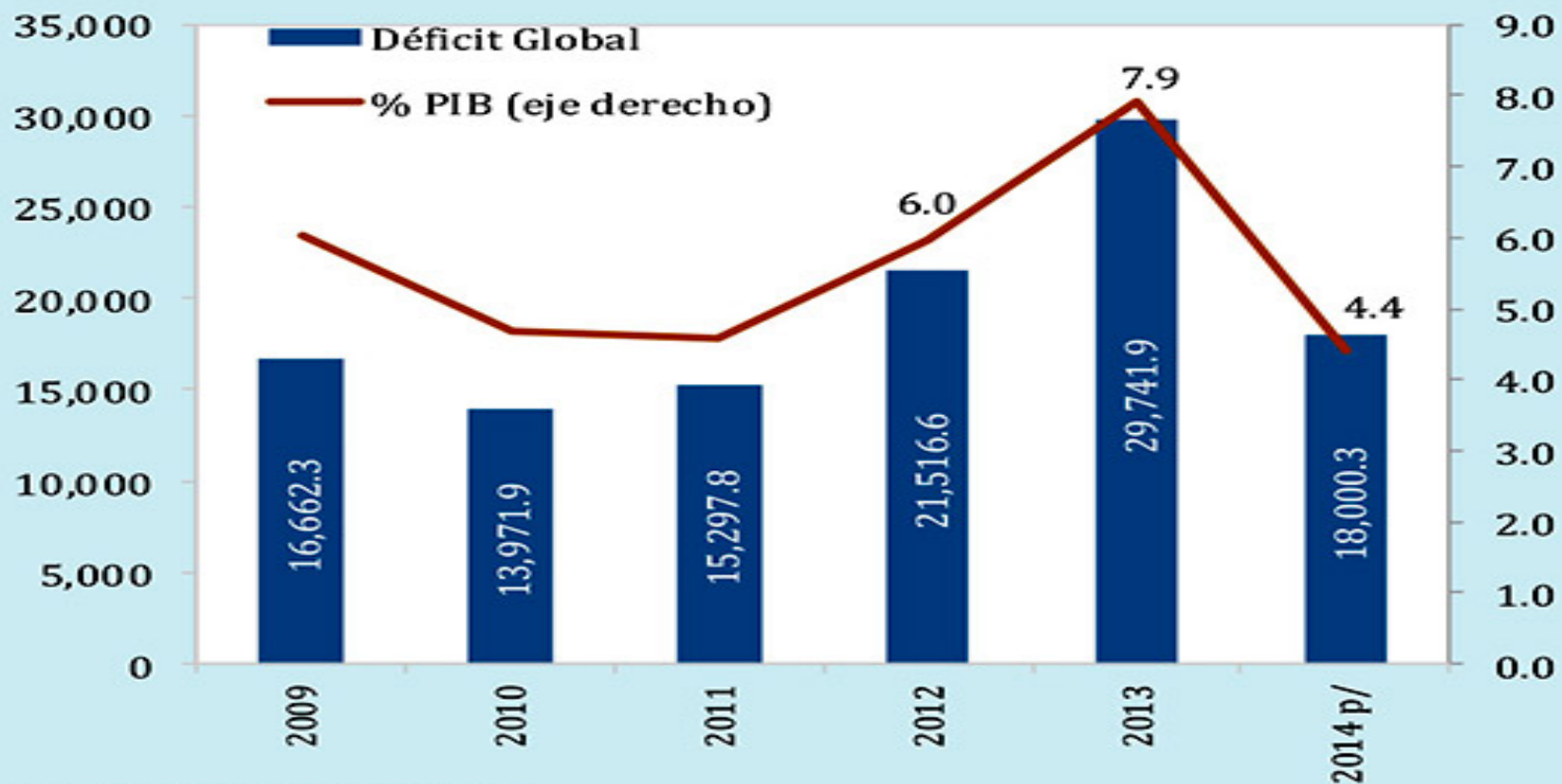
Capitale : Tegucigalpa

INTRODUCTION

- Le Honduras a pris des mesures pour développer et mettre en œuvre le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT), la ligne de base (LB) et l'Analyse de l'impact fiscal (AIF) faisant partie de ce processus majeur.
- En 2012, le Secrétariat des Finances (SEFIN) a sollicité l'assistance technique d'organismes internationaux.
- C'est une première expérience en matière de CDMT. Cependant, depuis 2005, des projections des recettes budgétaires et des dépenses pluriannuelles sont réalisées.

Situación histórica des Finances publiques

Déficit de la Administración Central
(En millones de Lempiras)




Fuente: Secretaría de Finanzas

ASPECTS CLÉS



Ne pas compter sur un accord avec le FMI, car en 2012 la souscription n'est pas envisageable en raison du non-respect de la précédente souscription (2010)



Non éligibilité à la Cuenta del Milenio, mais avec le soutien du Programme Seuil, ce qui a entraîné :



Le Programme Seuil a identifié le besoin de soutenir le pays dans la mise en œuvre de l'AIF et de la LB

CADRE DE DÉPENSES À MOYEN TERME

- **Définition** : développement d'un programme pluriannuel de programmation des dépenses conforme aux projections macroéconomiques et budgétaires du pays et qui devrait servir à déterminer les besoins budgétaires futurs des services actuels fournis par le Gouvernement.
- Le CDMT est également défini comme un processus de projection stratégique et de réallocation des ressources qui a lieu au début du processus de formulation du budget et implique l'ensemble du gouvernement.

CADRE DE DÉPENSES À MOYEN TERME

- Le CDMT est un processus de projection stratégique de ressources qui couvre généralement des périodes de 3 à 5 ans.
- Il constitue un moyen d'articulation entre :
 - ✓ la gestion fiscale,
 - ✓ la planification, et
 - ✓ la gestion budgétaire.



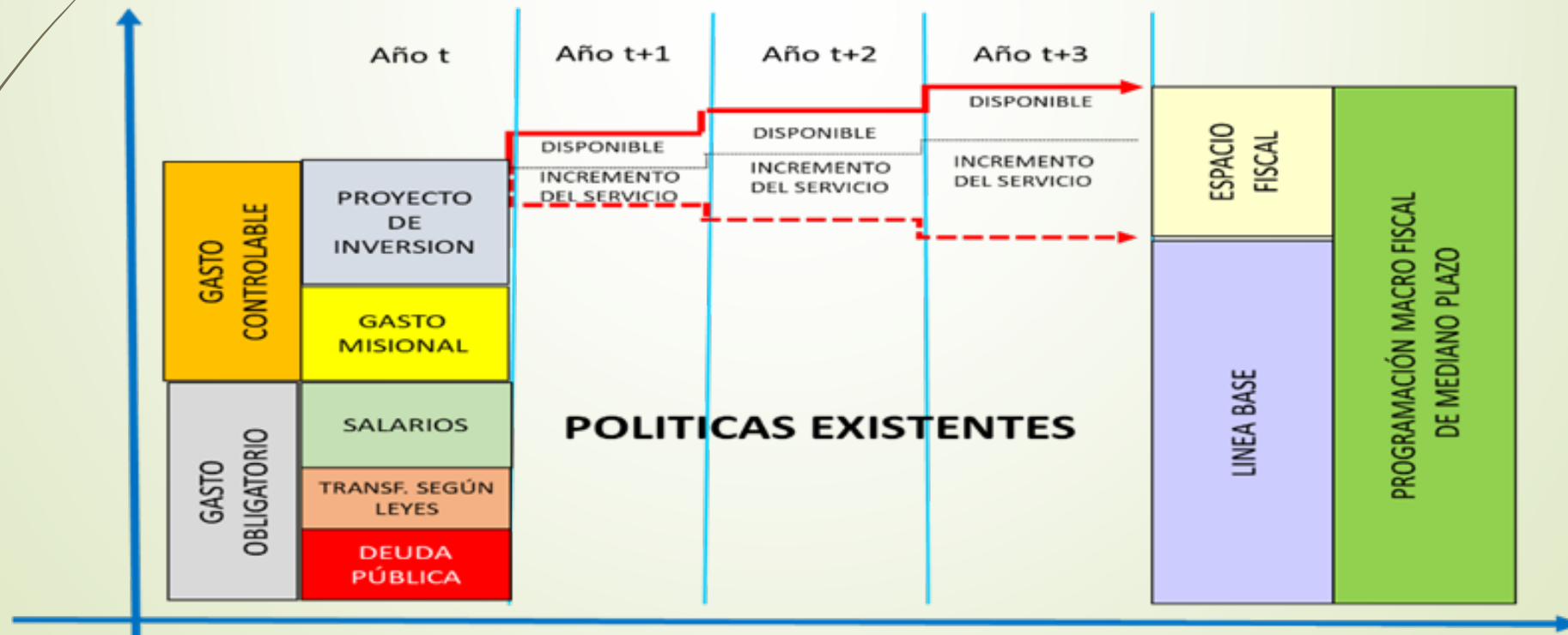
OBJECTIF POUR METTRE EN ŒUVRE LE CDMT

- ✓ Mise en œuvre des objectifs budgétaires établis dans la Loi sur la Responsabilité budgétaire.
- ✓ La planification est soumise à la restriction budgétaire à moyen terme dérivée des objectifs fiscaux actuels.
- ✓ Le budget reflète les priorités politiques du Gouvernement.

QU'EST-CE QUE LA LIGNE DE BASE ?

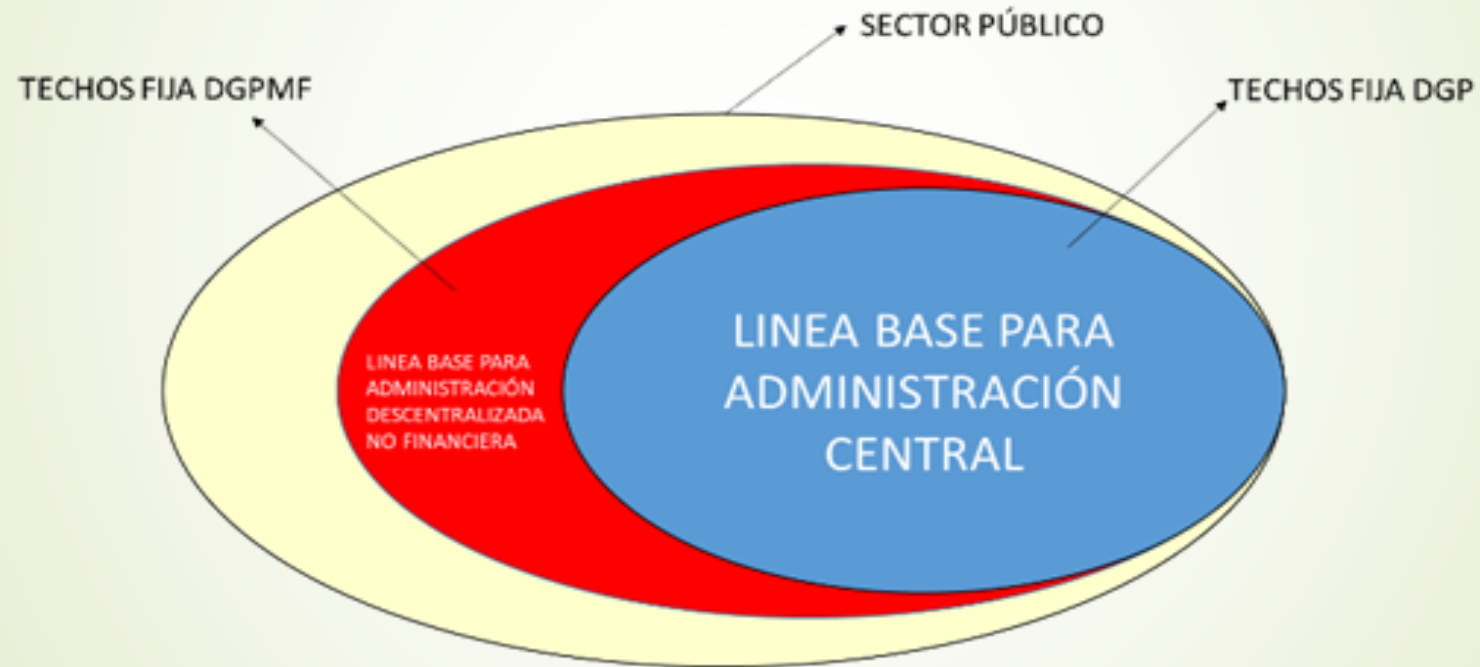
à Il consiste à calculer le futur montant des dépenses actuelles, ce qui nous permet de :

- ✓ Déterminer les dépenses des programmes en vigueur.
- ✓ Comparer la LB avec les projections des recettes fiscales.
- ✓ Établir l'écart d'espace fiscal disponible.



MISE EN ŒUVRE

Qui doit réaliser la LB ?



Excepté : Institutions participantes.

MISE EN ŒUVRE

Pourquoi mettre en œuvre la LB ?

INTRODUIRE UNE
NOUVELLE
CULTURE

PASSER DE :
PROGRAMMATION
ANNUELLE

À :
PROGRAMMATION
À MOYEN TERME

ACTIONS RÉALISÉES

- ✓ Développement de méthodologies, instructives et modèles. Ceci implique un processus d'amélioration continue.
- ✓ Améliorations et livraison de matériaux à toutes les Institutions.
- ✓ Depuis 2016, les institutions préparent la LB de manière systématique.

LEÇONS APPRISES

- ✓ Au début du processus, il n'était pas possible d'appliquer la même méthodologie à toutes les institutions.
- ✓ Initialement, les informations sur la LB n'ont pas été utilisées correctement en tant qu'intrant pour établir les plafonds budgétaires.
- ✓ Créer de fausses attentes des Institutions, en prétendant que la LB est devenue le plafond budgétaire.
- ✓ Pour que la LB soutienne le processus du CDMT, sa projection doit être effectuée avant de définir des plafonds

ANALYSE DE L'IMPACT FISCAL

- C'est un outil qui peut être utilisé pour « financer » / déterminer l'impact fiscal de nouvelles initiatives politiques. L'impact comprend aussi bien les dépenses que les recettes.
- Son objectif est de prévoir l'impact de nouvelles politiques sur les finances publiques et de les identifier avant d'approuver de telles politiques.
- Elle soutient le CDMT, puisque les nouveaux programmes auront un impact sur les facteurs de changement de la LB.

COMMENT DÉMARRER LE PROCESSUS

- ✓ L'approbation des lois sans compter leur financement, a motivé les autorités du SEFIN à gérer en 2005 l'assistance technique du Bureau d'Assistance Technique (BTA) du Département du Trésor des États-Unis afin d'établir un processus qui soutiendra cette problématique.
- ✓ Une équipe a été intégrée (SEFIN / Secrétariat de la Coordination Générale du Gouvernement), qui, soutenue par les Conseillers, a développé la méthodologie, le formulaire et les instructions.
- ✓ Des modules de formation ont été élaborés et une formation spécialisée a été dispensée aux fonctionnaires du SEFIN et aux autres Institutions.
- ✓ Les AIF sont obligatoires pour les propositions exécutives, par le biais d'une Circulaire, même avec l'approbation des Amendements sur la Loi Organique du Budget (LOB).

LEÇONS APPRISES

- ✓ Cela nécessite l'engagement et l'implication des autorités des entités qui participent à la mise en œuvre de ces processus.
- ✓ Travail coordonné entre les responsables de la planification et du budget pour éviter la duplication des efforts.
- ✓ Il est nécessaire de renforcer les capacités techniques des entités dirigeantes et du reste des institutions.
- ✓ La généralité avec laquelle les initiatives juridiques sont élaborées rend difficile l'application des critères définis dans la méthodologie de l'AIF et, dans de nombreux cas, la détermination d'un impact fiscal est compliquée.

DÉFIS

- L'assistance technique continue d'être fournie par l'intermédiaire de la Cuenta del Milenio du Honduras (MCA) pour conclure (formulation de 2019) la mise en œuvre du CDMT avec tous les éléments et les critères techniques que l'outil inclut.
- Compter sur une méthode de financement standardisée de sorte à améliorer les projections de la LB.
- Réformes juridiques : Projet de réformes de la LOB.
- L'engagement du Congrès National à institutionnaliser l'AIF dans ce Pouvoir d'État et que l'AIF soit une condition préalable à la discussion des initiatives.
- Nous avons été confrontés à des obstacles tels que des changements d'administration, la restructuration du Gouvernement et, dans certains cas, la double fonction dans les Institutions.

CONCLUSIONS

- Le facteur pertinent qui favorise ces processus a été l'approbation de la **Loi de Responsabilité Fiscale**, qui contient des règles fiscales obligatoires.
- Le SEFIN a introduit ces nouveaux outils dans les lignes directrices du processus de formulation du budget, néanmoins il est nécessaire de renforcer le cadre juridique.
- La mise en œuvre du CDMT a impliqué un long processus car il s'agit d'un thème méconnu dans le pays, cependant, progressivement, des résultats favorables ont été obtenus ; et le CDMT a été adopté comme un outil de planification et de programmation des dépenses, du changement de culture institutionnelle.



DES QUESTIONS ?